

Le budget, monsieur l'Orateur, n'est pas un budget libre-échangiste; on ne peut pas non plus le qualifier de budget protectionniste.

Un MEMBRE: Qu'est-il?

L'hon. M. STEWART: Je sais que mes honorables ami consacreront passablement de temps à signaler les points faibles du budget: la tâche ne sera pas facile. On ne saurait prétendre non plus que le Gouvernement ait établi là un tarif fiscal. Nous voulons simplement orienter notre commerce vers la Grande-Bretagne et les pays qui veulent commercer avec nous. Le ministère, saisi de la situation existante, a fait faire une enquête des plus détaillées par la Commission tarifaire et ensuite a tenté d'ajuster son tarif de manière à faire la plus large mesure possible aux échanges internationaux, dont dépend la prospérité de tout pays. Il ne s'est pas inspiré du chauvinisme économique outré qui semble avoir libre cours dans tous les pays du globe en ce moment, sans excepter le Canada jusqu'à un certain point.

L'ORATEUR SUPPLEANT: Le temps de l'honorable ministre est expiré.

L'hon. M. STEWART: Un mot encore. Le ministre des Finances a fait preuve d'une habileté remarquable dans l'élaboration d'un budget qui répond aux aspirations, si variées, des diverses classes de la population, qui d'aucune classe nombreuse de cette population n'exige un sacrifice difficile, et dont les avantages ne seront connus à leur valeur réelle que lorsque le nouveau régime aura fonctionné pendant un temps appréciable.

L'hon. J. D. CHAPLIN (Lincoln): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de suivre, point par point, les observations de l'honorable ministre. Je n'ai que quarante minutes à ma disposition et je tiens à dire certaines choses que le ministre a tues. Je dois avouer, toutefois, que je n'arrive pas à comprendre une baisse de 15c. la livre dans le prix du thé, puisque les droits en vigueur n'étaient que de 7c. et de 10c. la livre. Je sais qu'un des plus grands producteurs canadiens a annoncé une réduction de 10c. et de 7c. la livre; mais nulle part il n'a été question d'une réduction de 15c. Comment s'y prend-on pour convertir un droit de 7c. en un droit de 15c.?

Un MEMBRE: Mystère.

L'hon. M. CHAPLIN: Mystère, en effet. J'ai nié ce qu'a affirmé le ministre, lorsqu'il a dit que le présent budget grossirait le volume de nos échanges avec la Grande-Bretagne. Il a parlé en particulier de l'acier pour scies, nous disant que personne ne contestera

[L'hon. M. Stewart.]

le fait que cet article du tarif préférentiel imprimerait une forte impulsion à notre commerce avec la Grande-Bretagne. Je parle ici en connaissance de cause. Voilà vingt ans ou plus, nous achetions de la Grande-Bretagne chaque livre d'acier que nous utilisions pour la fabrication de scies. Depuis vingt ans, il n'en est plus de même. Pourquoi? D'abord trois ou quatre grandes fabriques américaines ont établi des usines au Canada; elles leur expédient l'acier des Etats-Unis. Est-il raisonnable de croire que ces compagnies vont acheter l'acier de la Grande-Bretagne quels que soient les droits imposés?

Un MEMBRE: Les droits d'entrée seraient moins élevés.

L'hon. M. CHAPLIN: Pour quelle raison avons-nous cessé d'importer de la Grande-Bretagne, alors que les objets de provenance britannique payaient des droits inférieurs à ceux qui frappaient les produits américains? Est-ce notre amitié pour les Etats-Unis qui nous a fait agir ainsi? Nullement; c'est parce qu'il faut continuer d'acheter l'acier, et ce à meilleur compte possible. Le tarif de préférence britannique dont jouit l'acier à scies ne contribuera en rien à amener de l'acier britannique au Canada. Il n'y a pas que le prix dont il faut tenir compte. Il faut aussi tenir compte de la proximité d'un marché qui permet de maintenir de petits approvisionnementnements. Ceux qui achètent des matériaux en Angleterre doivent en faire l'importation deux fois l'an, au printemps et à l'automne.

M. BROWN: L'honorable député ne craint-il pas de trop prouver?

L'hon. M. CHAPLIN: Pas du tout. Je me contente de dire exactement ce qui en est, et c'est ce qui importe.

M. BROWN: Mais en même temps, mon honorable collègue déchanté.

L'hon. M. CHAPLIN: Mais nullement, ce serait l'honorable ministre qui vient de prendre la parole (M. Stewart) qui déchanterait. C'est lui, qui, il y a quelques années, sonnait le glas de la protection; c'est bien lui qui enterrait ce régime douanier; et voilà qu'il le fait revivre. Puis les ministériels emboîtent le pas avec lui. Les voilà transformés en protectionnistes. Je ne dis pas qu'ils nous ont volé notre politique; je dis plutôt qu'ils nous rendent le plus beau témoignage en marchant sur nos brisées et en accueillant nos avis. S'ils s'étaient appropriés quelque chose ils ne sauraient qu'en faire après l'avoir eu.